

Marc

La Tour - 06

Production(s) : pépinière arboricole

Racontez-nous votre installation :

Tout à commencé en 2019 suite à un RDV téléphonique avec la chambre d'agriculture 06 au cours duquel on m'a annoncé que mon projet de pépinière arboricole n'était pas viable par manque de surface suffisante (3250m2 en propriété).

Grace à une connaissance, j'ai pris contact avec l'ADEAR 06 pour qui cette surface n'était pas un problème et m'a donc permis de m'installer progressivement avec les faibles moyens dont je disposais à l'époque.

Je suis actuellement installé sur 7000m2, grâce au dispositif de test d'activité dont j'ai bénéficié pendant 3 ans et à l'ADEAR 06 qui m'a accompagné et qui est toujours présente dans le suivi de mon travail.

La dimension de mon projet ne correspondait pas au modèle proposé et attendu par la chambre.

Non issu du monde agricole j'avais besoin de tout découvrir et de m'installer progressivement, de prendre mon autonomie en étant soutenu régulièrement lorsque j'étais confronté à des problèmes.



Que vous a apporté l'accompagnement de l'ADEAR ?

L'ADEAR 06 a apporté des réponses factuelles à mon installation, avec mes faibles moyens de départ (sans emprunt) et a facilité les contraintes administratives que requiert la création d'entreprise.

Qu'est-ce qui vous a plu dans les pratiques/les outils proposés par l'ADEAR ?

L'ADEAR m'a proposé une présence et des conseils concrets et gratuits durant toutes les étapes de mon installation et lorsque j'en avais besoin.

L'ADEAR a-t-elle joué un rôle significatif lors de votre installation ?

Si je m'étais contenté des conseils chambre je ne me serai jamais installé, contrairement à l'ADEAR qui m'a permis de rendre mes attentes réalisables. L'ADEAR m'a donné confiance en mon projet de pépinière, aujourd'hui en pleine expansion.